

LA GRAMMATICALISATION DES PREPOSITIONS : LE CAS DE *AU-DESSUS*

Fidèle DIEDHIOU

Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

Adresse électronique : fidelediedhiou@yahoo.fr

Résumé

La grammaticalisation n'a pas réussi à établir une frontière étanche entre adverbe et préposition depuis le latin. Nous remarquons que du XIII^e au XX^e siècle, la liste des différentes prépositions n'a pas beaucoup varié. Les prépositions *de* et *à* étaient de beaucoup les plus employées. Cependant, des changements se sont opérés : *à* a perdu certains emplois, la préposition *en* a retrouvé d'autres. Les enclitiques *el* et *ès* ont disparu, mais *ès* a survécu dans certaines expressions et uniquement devant des noms savants au pluriel : *Licence ès lettres...*

Dessus, du latin *desussum* (desursum fréquemment écrit desusum) composé de *de* et de *sursum* signifiant « en haut, vers le haut » était préposition, adverbe et substantif. Il est substantivé au XII^e siècle, précédé du déterminant *le* : *le dessus*, avec le sens de « avantage ». Au XIII^e siècle, des locutions adverbiales et prépositionnelles ont été créées autour de cette base : *au-dessus*, *au-dessus de* et depuis le XVI^e siècle, *dessus* est devenu un nom commun masculin invariable, signifiant la face, la partie supérieure de quelque chose (*le dessus du livre*).

En ancien français, comme en français moderne, on reconnaît que la plupart des prépositions sont d'anciens adverbes employés pour préciser le sens d'un accusatif ou d'un ablatif. En ancien français, il y avait une série de mots ayant comme base étymologique le latin *super* « au-dessus », d'où est née la locution prépositive « au-dessus de » équivalant sémantiquement à *sur*. En plus de la valeur locative, la préposition (*au*) *dessus* ou *sur* avait une valeur nominale, une valeur temporelle et une valeur abstraite.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 15 - Juin 2011

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Mots-clés : Grammaticalisation – préposition – adverbe – desus – desursum – dessus – au-dessus – au-dessus de – sur – super – confusion – nominale – locative – temporelle – abstraite.

Abstract

Grammaticalization has not succeeded in establishing a tight border between adverb and preposition since Latin, in spite of linguists' numerous attempts, somewhat clear, to define and distinguish both concepts. Indeed, from the XIIIth in(to) the XXth century, the list of the numerous prepositions did not vary a lot. The prepositions *de* and *à* were the most used. However, changes occurred: *à* lost some uses, and got others. Enclitics like *el* and *ès* disappeared, but *ès* survived up in some expressions and only in front of plural *learned nouns*: *Licence ès Lettres* (Arts degree) ...

Dessus, from the Latin *desussum*, composed of *de* and *sursum* meaning "at the top, upward" was preposition, adverb and noun. It became a noun in the XIIth century, preceded by the determiner *le*: *le dessus*, meaning "advantage". In the XIIIth century, adverbial and prepositional phrases were created on this base: *au-dessus*, *au-dessus de* and from the XVIth, *au-dessus* became a male invariable common noun, meaning the front, the top of something (the topside of a book).

In ancient French, like in modern French, we recognize that most of the prepositions are ancient adverbs used to specify the meaning of an accusative or an ablative. In ancient French, there was a series of words having as etymological base the Latin *super* « above », which gave birth to the prepositive expression "*au-dessus*" (above) meaning '*sur*' (on). Besides its locative value, the preposition (*au*) *dessus* or *sur* assumed a nominal value, a temporal value and an abstract value.

Keywords : Grammaticalization – preposition – adverb – desus – desursum – « dessus » – « au-dessus » – « au-dessus de » – on – above – confusion – nominal – locative – temporal – abstract.

INTRODUCTION

Les linguistes considèrent comme des incidents certaines structures linguistiques qui peuvent être induites par une hésitation, un ajout à une structure précédemment donnée comme achevée, une formulation morphosyntaxiquement hybride.

Notre étude vise à mettre en exergue la façon dont les processus de grammaticalisation

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 15 - Juin 2011

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

des prépositions dans l'histoire du français, affectent le sens et la structure syntaxique de la locution *au-dessus*, pour la transformer en préposition, à la lumière des travaux de Vincent, 1999, selon lequel les prépositions romanes seraient nées d'adverbes latins et de ceux de Buridant (2000) qui mettent en exergue l'absence de frontière étanche entre préposition et adverbe. Notre analyse comparative de l'ancien français et du français moderne s'intéresse au changement dans la transitivité et les propriétés casuelles des éléments prépositionnels.

L'idée principale que nous poursuivrons est liée à une double évolution, la première concernant le passage de préposition à nom (Latin *super/sursum* à l'ancien français *dessus*), la seconde le passage de nom à préposition (ancien français *dessus* au français moderne *au-dessus*). Dans notre analyse, nous nous intéresserons surtout à l'évolution sémantique qui sous-tend l'aspect purement grammatical. Cela signifie l'existence d'une étape dans l'évolution qui transforme des éléments lexicaux en éléments grammaticaux.

Préposition est un substantif emprunté au latin *praepositio* composé du préfixe (préposition) *prae* « devant » suivi de l'ablatif et du nom *positio* « action de mettre en place, position ». *Praepositio* est dérivé du supin *praepositum* du verbe *praeponere* « placer devant ».

Dessus : préposition, adverbe et substantif. Les dictionnaires indiquent qu'il était orthographiquement passé de *desuz*, *desur*, *desus* à *dessus* en ancien français, pour indiquer une position supérieure, dans l'espace. Du latin *desursum*, composé de *de* et de *sursum* signifiant « en haut, vers le haut ». Il est substantivé dès le XIIe siècle dans la locution usuelle *avoir le dessus* « l'avantage ». Il a produit au XIIIe siècle une série de locutions adverbiales et prépositionnelles dont *au-dessus* avec un sens figuré et spatial ; *au-dessus de*, de sens spatial au XIVe siècle indiquant aussi un ordre de grandeur : *son intelligence le classe au-dessus de tous*.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 15 - Juin 2011

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

I. L'ANCIEN FRANÇAIS

L'ancien français possède un riche jeu de prépositions marquant la position spatiale supérieure ou inférieure, fonctionnant également, par leur origine comme adverbes et/ou particules séparées. Nous rencontrons une série de mots, entre autres, ayant comme base étymologique le latin *super* « au-dessus », donnant les formes en s-r, auxquelles on adjoindra *desore / deseure*, adverbe (Buridant, 2000).

Les prépositions peuvent être définies comme des éléments « transprédicatifs » (Buridant 2000) exprimant une relation sémantico-logique entre deux éléments supports qui peuvent concurrencer l'emploi direct, concurrence qui ne fait que se développer dans l'histoire de la langue : du latin à l'ancien français, à mesure que se réduisent les flexions, et au français moderne, les prépositions gagnent du terrain en supplantant de plus en plus les constructions directes résiduelles dans l'expression des compléments datifs et génitifs : *fiis sui un roi / li fil le roi* « je suis le fils à un roi / le fils du roi ».

L'inexistence de frontière étanche entre préposition et adverbe, particulièrement en ancien français, fait des prépositions une classe de mots floue, ouverte et dynamique.

Nous remarquons que du XIII^e au XX^e siècle la liste des différentes prépositions n'a pas beaucoup varié. *De* et *à* étaient de beaucoup les plus employées. Cependant, dans l'ancienne langue, beaucoup de changements se sont opérés dans l'emploi des prépositions sans qu'on puisse en connaître les principales raisons. La préposition *à* a perdu certains emplois et la préposition *en* a retrouvé d'autres, ce qui, peut-être, a contribué à créer un certain équilibre. Certaines, les enclitiques *el* et *ès* par exemple, issues respectivement de la jonction entre la préposition *en* et les articles définis *le* et *les* (*en + le*, *en + les*) ont disparu sauf *ès* qui a survécu sous forme de mot savant employé dans certaines expressions et uniquement devant des noms au pluriel : *licence ès lettres, ès sciences...*, d'autres ont perdu du terrain, d'autres encore, par contre,

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 15 - Juin 2011

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

se sont enrichis (*à* et *dans* qui était presque inconnu du moyen âge). Il y avait confusion nette entre *sor*, *sus*, *dessus*, que cette langue emploie indistinctement avec ou sans régime. Lucien Foulet fait remarquer que « *Le vieux français ne fait pas une distinction bien nette entre prépositions et adverbes, et rares sont les prépositions qui ne peuvent pas, à un moment ou à un autre, s'employer absolument.* » (Lucien Foulet, 1998)

C'est ainsi que l'ancienne langue emploie *devant* comme adverbe et préposition, malgré *avant* ; il en fait de même pour *dessous* malgré *sous* ; il tire *denz* de la combinaison de l'adverbe *enz* avec *de*.

La rareté voire l'absence de témoignages sur le développement des prépositions au cours de l'époque gallo-romaine rend ainsi difficile un classement historique. L'ancien français ne présente pas une distinction bien nette entre prépositions et adverbes.

La locution prépositive *au-dessus de*, équivalant sémantiquement à *sur*, vient du latin *super* (ou *supra*) où la plupart des prépositions sont d'anciens adverbes, employés pour préciser le sens d'un accusatif ou d'un ablatif : *super caput* « au-dessus de la tête ». En faveur de cette hypothèse, cette locution devrait présenter les caractéristiques montrant la dérivation impropre du passage de nom à préposition (1), la perte du sens originel en faveur d'un sens plus abstrait (locatif ou directionnel) ou dans une combinaison syntaxique avec les groupes nominaux (2).

1.1. Le changement catégoriel de la préposition (*au-*) *dessus*

1.1.1 – La valeur nominale.

En ancien français, la valeur nominale de ce terme ne souffre d'aucune ambiguïté sémantique, dans ses emplois abstraits avec le sens de *venir au-dessus de quelqu'un* comme équivalent de *vaincre* :

Se vos veinquez ceste bataille et vos venez au desus de moi (...) (La mort le roi)

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 15 - Juin 2011

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Artu, 13)

« Si vous vainquez cette bataille et que vous l'emportiez sur moi »

(...) *que se il hui venir me loist*

*De Meleagant **au dessus**,*

Tant m'aïst Dex et neant plus. (Charrette, 4980-82)

« ...que s'il m'est donné aujourd'hui d'avoir le **dessus** sur Méléagant, c'est là toute l'aide que je demande à Dieu.»

Il a ici un emploi abstrait, ayant le sens de « obtenir l'avantage dans quelque genre que ce soit de combat, de lutte, de débat » :

Cette valeur nominale est clairement en concurrence avec sa valeur prépositionnelle, du point de vue sémantique dans ses emplois concrets comme dans ses emplois abstraits.

1.1.2 – La valeur prépositionnelle.

En ancien français, contrairement au français moderne, les deux systèmes prépositionnels peuvent être utilisés :

- soit comme prépositions assignatrices de cas :

*Le chastiau qui siet **desus la cité*** (Vie de saint-Louis, 575.1)

« Le château qui gît au-dessus de la cité »

Sus sa poitrine tenoit ses mains croisant (Aliscans, 827)

« Il tenait ses mains croisées sur sa poitrine »

- soit comme prépositions orphelines :

*Les cors de nos gens (...) vindrent **au dessus** de l'yaue (...)* (Vie de Saint-Louis, 289. 4)

« Les corps de nos hommes (...) venaient à la surface de l'eau. »

Les cas ci-dessus indiquent un changement important dans les propriétés casuelles des prépositions.

1.2. Le changement sémantique de la préposition (*au-*) *dessus*

Il est des cas où la préposition (*au-*) *dessus* perd son sens originel en faveur d'un sens plus abstrait (locatif ou directionnel).

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 15 - Juin 2011

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

1.2.1- La valeur locative de la préposition.

Les principaux emplois de la préposition locative marquant la superposition, peuvent être représentés sur la base de deux vecteurs : un vecteur spatial et un vecteur temporel.

a) – Sur sa valeur spatiale, la préposition est employée en son sens propre de supériorité sans différence d'emploi entre les formes simples et les formes étoffées. Les prépositions locatives *sor(e) / sour(e) / sur, sus* + leurs formes étoffées *de(s)sore, des(s)eure, desus*, marquant la superposition, s'opposent aux prépositions *soz/sos/sus* + sa forme étoffée *des(s)os*, et *jus* qui marquent la subposition.

*Qui chevauche si durement
a iceste eure sor cest pont ? (Le vair palefroi, 1134-5)*
« Qui chevauche aussi durement à cette heure-ci sur ce pont »
*Desus les cols de lor chevaus...
aloient le plus sommeillant. (Le Vair Palefroi, 995-7)*
« Sur les cous de leurs chevaux...ils allaient très ensommeillés »

Et sist sor un boen palefroi (Erec, 80)
« Elle montait un excellent palefroi. »

Alez sedeir desur cel palie blanc ! (Roland, 272)
« Asseyez-vous sur cette couverture blanche »

Sor peut traduire une idée de proximité spatiale :

Li vergiers siet sor la riviere (Gal, 2077)
« Le verger est au bord de la rivière »
*D'iluec s'en prenent à torner
Et ont chevalchié sor la mer (Per II, 6520)*
« Ils décidèrent de partir de là et ont chevauché le long de la mer. »

b) - Cette préposition *sor*, le plus souvent employée dans sa forme simple, peut marquer la direction d'un mouvement, pouvant être hostile quand il s'agit d'un animé :

Or est tornee sor senestre (Partonopeu, 1266)

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 15 - Juin 2011

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

« Elle se dirige alors vers la gauche »

*Guardet **sur** destre par mi un val herbus (Roland, 1018)*

« Il regarde vers sa droite, à travers une vallée verdoyante »

Cligès les vaslez chace tant

*Que **sur** les Saisnes s'anbati (Cligès, 3416-17)*

« Cligès pourchasse tant les jeunes gens qu'il tombe sur les Saxons ».

1.2.2– La valeur temporelle de la préposition

On est passé à ce niveau de l'idée de contact direct /indirect à l'idée de connexion temporelle. Soit, pour les emplois temporels : « au moment même », « pendant » : *sour l'aube crevant* « au moment de lever de l'aube » ; *sur nuit* « pendant la nuit » ; *sur l'esté* « au moment de l'été » ; *en sur jour* « pendant la journée »

*Car il est aussi que **seur** l'eure (Feu, 576)*

« Car il est presque l'heure »

1.2.3– La valeur abstraite de la préposition

- Soit pour les emplois se rattachant au sens spatial :
- l'appui symbolique : *jurier sur l'ame d'aucun* « en s'appuyant symboliquement sur l'âme de »

La teste vialt que il li doint

La pucele, qui li demande,

Et d'autre part li recomande

***Sor** pitié et **sur** sa franchise. (Charrette, 2848 – 51)*

« La jeune fille, qui le lui demande, veut qu'il lui donne la tête, mais l'autre, de son côté, l'implore au nom de la pitié et de sa bonté naturelle. »

- la domination, l'élection, la supériorité absolue, dans la comparaison en particulier :

***Sur tute gent** est la tue hardie (Roland, 1660)*

« Sur tous les peuples, le tien est intrépide. »

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 15 - Juin 2011

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

*Aimer aucun **sor tote rien** « aimer quelqu'un plus que tout être au monde »*

Qui molt ert soutix et aguz

A tote enor et a tot bien,

*Et læauté **sor tote rien***

Voloit par tot garder et faire. (Charrette, 3144-47)

« Un homme dont l'esprit fin et pénétrant avait pour objet constant l'honneur et la vertu et qui par-dessus tout voulait rester fidèle, en toute occasion, à la loyauté. »

· *Sor* peut introduire des formules marquant la mise en jeu d'un gage en garantie d'une promesse, en particulier dans les interdictions avec menaces, au sens de « sous peine de » :

*Jou te desfenc **sour** les membres coper*

Que ja por nient n'aies le cor sonné (HuonB, 3747-48)

« Sous peine d'avoir les membres coupés, je te défends de sonner du cor sans motif »

*Je te desfenc **sour** les iex a crever*

Que vers Dunostre ne soies ja torné (ibid., 4579-80)

« Sous peine d'avoir les yeux crevés, je t'interdis de te rendre à Dunostre »

La formule peut être tronquée :

L'enfant comande a son maistre a gaiteir,

*Sor ses .ii. oilz qu'el nel laist (Chevalerie V, 1245-46 [Forme elliptique de *sor ses .ii. oilz (a) crever*])*

« Il confie à son maître la garde de l'enfant : qu'il ne l'abandonne pas sous peine d'avoir les yeux crevés »

· *Sor* peut en arriver à marquer l'opposition, le caractère inopérant d'un procès.

Sor le defens / sor la defense / sor le defois « en dépit de l'interdiction de »...

*Entrez est en nostre terre **sor** le nostre deffois (Saisnes, AR, 1447)*

« Il est entré sur notre terre malgré notre interdiction »

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 15 - Juin 2011

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Bien vos oistes desfier

Au moins, fet cil, .II. foiz ou trois,

Et si antrastes sor mon pois (Charrette, 782 – 84)

« Vous avez bien entendu le défi, fait-il, à deux reprises au moins, si ce n'est trois. Et pourtant vous y êtes entré, contre mon gré. »

– Les principaux emplois de la préposition locative *sus*, et de sa forme étoffée *desus*, ou surétoffée *dedesus*, recourent en partie ceux de *sor*, dont il peut être un concurrent, exprimant :

- la subposition avec contact ou non :

Sus sa poitrine tenoit ses mains croisant (Aliscans, 827)

« Il tenait ses mains croisées sur sa poitrine »

Si s'est assise sus son lit (FabliauxNR, II, 10, 299/*desus un fust*, *ibid.*, II, 7, 24)

« Elle s'est assise sur son lit »

Tantost con le jor veoir pot,

Se lieve sus et cil le voient,

Qui avoec lui aller devoient (Charrette, 2190- 92)

« Dès qu'il a pu voir le jour, le voici debout, sous les yeux de ceux qui devaient partir avec lui. » ;

- la direction d'un mouvement, hostile ou non :

Li lierres plains d'iniquité Venrra sus nous... (PassionC, 66-7)

« Le méchant plein d'injustice fondra sur nous... »

Sor peut être employé à la place de *sus* pour traduire la même idée d'hostilité :

Johannis...chevauche sor le marchis a totes ses hoz (Vil, 392)

« Johan...chevauche contre le marquis avec toutes ses troupes »

Se riens set dire Amauris sor l'enfant

Si le desraisne tost et isnelemant (Hu, 1364)

« Si Amauris a quelque chose à dire contre le garçon qu'il l'explique vite et sans tarder. »

... (que) Vous alés fourfaire seur crestiene loy (Ni, 391)

« (Je vous dis) d'aller nuire à la foi chrétienne »

- le serment sur les Évangiles : *jurer desuz les sainz/affermer sus les sainz* (Rou. II, 2136-38)

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 15 - Juin 2011

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

« jurer / certifier sur les Saintes Ecritures »

*Lanceloz tot a sa devise
Le sairemant **sor** sainte Eglise
Li fet qu'il revandra sanz faille* (Charrette, 5495-97)

« Lancelot lui prête ainsi qu'elle veut le serment sur la sainte Eglise de revenir sans »

*Riens nule retenir nel puet,
Que il le me jura **sor** sainz
Qu'il vanroit ja ne porroit ainz.* (Charrette, 6082-84)

« Rien ne peut le retenir loin d'ici, il m'a juré sur les reliques saintes qu'il reviendrait au plus tôt qu'il pourrait »

· la supériorité :

*La menor fille Aymeri le baron...
Molt par fu bele et de gente façon,
Et **sus** les autres de plus grant renom* (Aymeri, 4676-79)

« La fille cadette du grand seigneur Aymeri...était infiniment belle, fort bien faite, et plus réputée que les autres »

Ensus marque l'éloignement :

*S'il ne se welent entor vos harbergier,
Ensus de vos les faitez harbergier* (Ami et Amile, 248-49)

« S'ils ne veulent pas prendre leurs quartiers auprès de vous, qu'ils les prennent loin de vous ».

II. LE FRANÇAIS MODERNE

Comme son nom l'indique, la préposition précède son « régime ». Elle est grammaticalement « un mot invariable qui établit un lien de subordination entre des mots ou des syntagmes » (*Le bon usage*, 1988). Le français moderne dispose de deux systèmes prépositionnels : les prépositions dites simples telles *sur*, *à*, *de*, *après*, *chez*, *dans*, *par*, etc. et les prépositions composées de plusieurs mots ou prépositions complexes, aussi appelées prépositions orphelines (Zribi-Hertz, 1983) telles *dessus*, *dessous*, *depuis*, *dedans*, *envers*, etc. Si les mots,

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 15 - Juin 2011

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

dans la graphie, sont séparés on parle de locution prépositive : à *partir de*, *de façon à*, *en guise de*, *quant à*, *etc.* Il peut arriver que dans l'écriture il y ait un trait d'union entre les mots : *au – delà de*, *au – dessus de*, *par-dessus*, *etc.*

Lorsqu'on parle de régime de la préposition, on veut par là désigner l'élément subordonné qu'elle rattache au mot complété. La plupart des prépositions sont d'anciens adverbes, employés pour préciser le sens d'un accusatif ou d'un ablatif et ne s'emploient jamais devant un infinitif. Elles ont souvent trois sens : un sens de base concret presque toujours de lieu (*Ils ont placé les documents **sur** la table*), un sens étendu de temps (*Nous sommes **sur** le point de terminer ce travail*) et un sens figuré plus abstrait (*Ce garçon est **au-dessus de** la mêlée*).

Le français moderne, tout en reconnaissant cette confusion des emplois, ne l'accepte que quand il ne peut pas faire autrement. Ainsi *avec* est toujours, comme au moyen âge, adverbe et préposition. Lucien Foulet (1998) décrit ainsi l'attitude des puristes qui laissent entendre que :

« *L'emploi adverbial du mot est plutôt « familier ». Mais chaque fois que la langue avait à sa disposition deux mots de sens analogue – et le cas est fréquent – elle a fini par faire des uns des prépositions, des autres des adverbes. »*

Dans cette énorme confusion, l'usage correct impose de ne traiter *auparavant*, *dessous*, *dessus*, *dedans*, que comme adverbes et *sur*, *sous*, *avant*, *devant*, *dans*, que comme prépositions.

Sur le plan sémantique il serait très aléatoire de procéder à un classement des prépositions, qui serait inefficace et dangereux en ce sens qu'il pourrait morceler à l'extrême, et arbitrairement, les valeurs d'emploi d'une préposition, aussi, parce qu'il confèrerait aux prépositions des sens qui se dégagent du contexte où celles-ci figurent.

En ce qui concerne les prépositions qui ont des emplois nombreux et variés, il a paru préférable d'analyser ceux-ci d'après la nature morphologique des termes et des groupes dont ces mots assurent la liaison. Il faut donc tenir compte de l'indépendance plus ou moins grande du terme

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 15 - Juin 2011

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

ou du groupe construit, du caractère locutionnel ou simple de ces constructions, des normes de style qui différencient l'emploi d'une préposition à l'époque classique de son emploi en français moderne.

Les grammairiens de l'époque classique ont voulu opérer un partage rigoureux entre l'espèce des adverbes et celle des prépositions.

La langue moderne, sans répugner tout à fait à cette confusion des espèces, ne l'accepte que quand elle ne peut pas faire autrement. Cette difficulté ne permet pas au français moderne de montrer de manière claire comment s'organise le jeu des différentes prépositions.

Depuis le XVII^e siècle, *dessus* est devenu un nom commun masculin invariable, précédé du déterminant *le*, signifiant la face, la partie supérieure de quelque chose :

*Mon ami occupe l'appartement du **dessus**.*

*Le **dessus** de ce sac est en cuir.*

*Vous devez montrer le **dessus** du livre*

Il peut désigner un ornement de boiserie en architecture : *le dessus d'un théâtre.*

Dans ses emplois abstraits, *dessus* a le sens de : obtenir l'avantage dans quelque genre comme un combat, une lutte, un débat, etc. ; l'emporter.

*Ils ont pris le **dessus** sur l'équipe adverse dans ce match.*

Sur le plan musical, *le dessus* a le sens de « partie la plus haute, celle qui est opposée à la basse »
Précédé de la particule enclitique *au-* et suivi de la préposition *de*, il devient locution prépositionnelle *au – dessus de* ayant le sens de « à un niveau supérieur à, être au-dessus de quelque chose » :

*Le thermomètre est **au-dessus de** 45°.*

*Ce garçon est **au-dessus des** railleries de ses amis.*

La préposition simple *sur* est employée, dans bien des cas, au sens de « au-dessus de », indiquant

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 15 - Juin 2011

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

une position plus élevée : *Le livre est **sur** la table* ; une supériorité : *Le Sénégal l'a emporté **sur** la Côte d'Ivoire* ; une direction : *Nous tournerons **sur** la droite* ; une position temporelle : *Ils sont **sur** le point de quitter le village* ; un rapport de proportion : *Vous avez une note comprise entre cinq et douze **sur** vingt* ; etc.

CONCLUSION

L'inexistence de frontière étanche entre préposition et adverbe, particulièrement en ancien français, fait des prépositions une classe de mots floue, ouverte et dynamique. Les prépositions, connues depuis le latin, n'ont pas beaucoup varié, lors du processus de grammaticalisation, c'est-à-dire lors du passage de la catégorie *Adverbe* à la catégorie *Préposition*. Certaines ont subi une perte de sémantisme, mais une augmentation de valence. Cette augmentation de valence nous amène à déduire qu'elle est à l'origine des deux sous-systèmes qui caractérisent le français moderne. *Dessus*, contrairement aux autres prépositions, s'est enrichi. Il a été et reste encore préposition, adverbe et substantif. Ajouté à la particule *au-*, il devient locution adverbiale *au – dessus*, puis locution prépositive avec l'ajout de la préposition *de* : *au – dessus de*. Équivalent sémantiquement à *sur* issu de *super*, il a connu différentes valeurs : locative, temporelle, abstraite. Une distinction remarquable entre l'ancien français et le français moderne réside sur le fait que la préposition, sur sa forme simple *sor*, à elle seule, regroupe les différentes valeurs suscitées.

BIBLIOGRAPHIE

- BURIDANT, Claude (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : SEDES/ HER.
 ELUERD, Roland (2008). *Grammaire descriptive de la langue française*. Paris : Armand Colin.
 FOULET, Lucien (1998). *Petite syntaxe de l'ancien français*. (3^e édition revue). Paris : Honoré
REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 15 - Juin 2011

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

Champion Éditeur.

GREVISSE, Maurice (1997). *Le bon usage*. Paris : Duculot.

JESPERSEN, Otto (1971). *La philosophie de la grammaire*. Paris : Éditions de Minuit.

MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*.
Bruxelles : De Boeck & Larcier.

MOESCHLER, Jacques et AUCHLIN, Antoine (2000). *Introduction à la linguistique
contemporaine*. Paris: Armand Colin.

NIGEL, Vincent (1999), The evolution of c-structure : prepositions and PPs from Indo- European
to Romance. *Linguistics* 37- 6, 1111 – 1153.

ZRIBI-HERTZ, Anne (1983), Prépositions orphelines et pronoms nuls. *Recherches linguistiques*
12 : 46-91.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 15 - Juin 2011

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.